

*Stabilisation des prix agricoles—Loi*

**M. Brightwell:** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Le problème du bœuf européen s'est posé, comme je l'ai dit dans mon discours, lorsque la CEE s'est trouvée soudainement confrontée à un excédent de bœuf dont elle a dû se débarrasser en subventionnant sa vente. Les éleveurs de bovins canadiens, informés du problème, ont essayé d'organiser une audience dans le cadre de l'accord du GATT pour voir si l'on pouvait remédier au problème. Les autorités ont décidé en août dernier, sauf erreur, que le bœuf désossé congelé n'était pas vraiment un produit du bœuf, que les éleveurs de bœufs ne pouvaient interjeter appel et que s'il y avait appel, il devait venir des producteurs de viande surgelée. Cela se passait en août dernier, avant l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel. Le problème s'étant aggravé, le gouvernement a imposé des restrictions et tenu des audiences. On a considérablement diminué les quantités de viande rouge importée au Canada. Je ne connais pas la décision définitive, mais il semble que nous devrions ou bien accepter cette quantité de viande, parce que les problèmes ont vu le jour avant notre arrivée au pouvoir, ou bien payer l'amende de 50 millions de dollars. Il ne faut pas oublier que le quota dont nous parlons équivaut à la moitié du volume de viande de bœuf importée l'an dernier. Le Canada aurait sans doute importé trois fois plus de viande de bœuf cette année si nous n'avions pas pris des mesures aussi énergiques.

**M. Hovdebo:** Monsieur le Président, le député oublie le revers de la médaille, c'est-à-dire la menace que cette initiative présente pour les autres industries. Compte tenu des quotas et comme le gouvernement n'a rien fait pour rendre l'importation du bœuf moins rentable, en imposant par exemple des droits compensateurs ou autres, nous créons une menace pour d'autres produits comme le miel et le sirop d'érable. En réalité, je pourrais vous citer une liste d'une vingtaine de produits. Pourquoi le gouvernement hésite-t-il à imposer des droits compensateurs à l'égard du bœuf? Chacun sait que ce produit est subventionné, peut-être même jusqu'à concurrence de \$1 le kilogramme, d'après les derniers chiffres disponibles. Cela signifie que nous imposerions des droits de douane assez élevés dans le cadre du GATT.

• (1510)

**M. Brightwell:** Monsieur le Président, je suis parfaitement au courant des sanctions que menace de prendre la Communauté économique européenne. Quand j'étais en Europe au mois de mars, nous nous sommes fait dire que le Canada avait deux options: soit négocier en acceptant davantage de viande et en payant le montant des pénalités sur les produits importés, soit conclure un accord dans le cadre du GATT. Nous avons toujours ces deux possibilités, mais il faut du temps pour arriver à quelque chose avec le GATT. Les produits arrivent en quantités encore plus grandes. Il y a probablement une auto-limitation. Quand les surplus seront écoulés, nous ne serons plus inondés de bœuf provenant de la Communauté économique européenne. Il viendra probablement d'ailleurs, et nous devrons surveiller les choses de près.

On nous a placés dans une situation où nous étions obligés de négocier. Si nous augmentons les droits sur le bœuf, nous nous heurterons à un groupe de pays beaucoup plus puissants et dont les échanges commerciaux sont plus diversifiés. Nous avons un surplus commercial dans nos échanges avec eux et ils peuvent nous pénaliser encore plus. Nous ne pouvons pas nous

en sortir sans règlement négocié, et c'est la solution que nous recherchons maintenant.

**M. Hovdebo:** Les États-Unis n'ont pas attendu. Ils ne sont pas passés par le GATT, ce qui prend du temps, j'en conviens. Ils ont imposé des droits de douane sur nos porcs, qui sont entrés en vigueur immédiatement. L'argent est versé dans un compte de fiducie. Cette mesure a eu pour effet de ramener le prix du porc, dans certains endroits, de 75 à 58c. l'autre jour. Si les États-Unis peuvent agir de la sorte en vertu du GATT, pourquoi le Canada ne peut-il pas faire de même pour le bœuf?

**M. Brightwell:** Je voudrais faire quelques observations, monsieur le Président. Tout d'abord, nous traitons avec les États-Unis, qui traitent eux-mêmes avec un groupe de pays aussi puissant. Deuxièmement, les audiences ne se sont pas déroulées en un tournemain aux États-Unis. Le député est mal informé. Il y a eu au moins trois étapes et ce n'est toujours pas fini. Il est encore possible que les droits déjà perçus soient remboursés. Cela dépend de la décision qui sera rendue le 7 juin. Il n'y a pas eu de décision immédiate. Je ne sais pas en vertu de quelle loi cette mesure a été prise, mais c'était probablement dans le cadre du GATT. Je pourrais me renseigner sur ce point, car j'ignore comment ils s'y sont pris.

**M. Hovdebo:** Certes, monsieur le Président, il est possible que les droits soient remboursés, mais cela n'aidera pas de toute façon les agriculteurs qui ont vendu leur porc, sauf s'ils sont passés par un office de commercialisation, et il n'en existe que dans deux ou trois provinces. A cause de cette mesure, il n'est plus rentable de vendre du porc aux États-Unis, et le revenu réel des éleveurs de porc diminue en conséquence.

**M. Brightwell:** Je reconnais, monsieur le Président, que l'imposition de ces droits a entraîné une diminution des prix, probablement de 73 à 63c. Certains autres facteurs ont pu avoir un effet sur l'ensemble du marché nord-américain. Au moment où nos prix ont diminué, ils ont baissé également aux États-Unis. Notre dollar a fluctué dans une certaine mesure. Il y a donc eu d'autres facteurs que les droits de douane.

**M. le vice-président:** Reprise du débat.

**M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe):** Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir dire quelques mots au sujet du projet de loi C-25, visant à assurer une certaine stabilisation des prix de la viande rouge au Canada.

Je devrais commencer par dire que je n'ai jamais été un grand spécialiste de l'agriculture canadienne; en fait, je n'y connais pas grand chose. Dans ma région, ce sont la pêche et la forêt qui constituent nos ressources naturelles et les principaux secteurs de création d'emplois. Ma circonscription compte également un certain nombre de petites exploitations agricoles. Je m'y suis intéressé et j'ai tâché d'en apprendre un peu sur les difficultés qu'éprouvent les agriculteurs. Au début de la semaine, j'ai eu l'occasion de discuter avec des gens de la belle province d'Alberta qui font partie de la Fédération canadienne de l'agriculture. Ils se sont présentés à mon bureau pour commencer à m'instruire de leurs problèmes. Ils m'ont décrit les difficultés que connaissent les agriculteurs canadiens qui tâchent de gagner leur vie en produisant de la nourriture pour les Canadiens et les habitants d'autres parties du monde. Ils s'efforcent en même temps de gagner un revenu décent pour eux et leur famille.